

SESSION des 4-5 octobre 2012

Guillaume LISSY — au nom du groupe socialiste, écologiste et apparentés

Création d'un Syndicat Mixte de Transports, de type loi SRU, pour l'aire métropolitaine lyonnaise.

Monsieur le Président,
Madame la Vice-présidente,
Cher(e) s collègues,

La discussion et le vote de la délibération portant création d'un Syndicat Mixte de Transport pour l'aire métropolitaine lyonnaise **est un moment important** de la vie de notre collectivité **et** une étape nouvelle du service public du transport **que nous devons** aux Rhônalpins.

Elu de l'agglomération grenobloise, basée bien loin de la zone d'attractivité lyonnaise, je souhaite pouvoir exprimer la position du groupe socialiste qui a l'ambition de dépasser les analyses **individuelles et locales** pour servir une vision d'intérêt régional.

Et si nos différentes casquettes, peuvent parfois réduire notre champ de vision, **j'invite** chacun à se positionner **non pas par rapport à un contexte local** qu'il peut **connaître, imaginer ou subir**, mais avec hauteur, dans l'esprit même du mandat qui nous a été confié par les Rhônalpins, quelque soient d'ailleurs les bancs sur lesquels nous siégeons.

Pour notre part et dans cet esprit, nous sommes convaincus que le Syndicat Mixte des Transports est une avancée majeure.

- **Une avancée majeure** d'abord parce qu'elle concerne le quotidien des usagers.
- **Une avancée majeure** parce que la **multiplication** des périmètres ces dernières années, des autorités organisatrices, des tarifs, des horaires est devenue incompréhensible par les usagers **et qu'une coordination adaptée et efficace est plus que jamais nécessaire.**
- **Une avancée majeure parce qu'il s'agit de se donner les moyens d'agir.**
- **Une avancée majeure**, enfin, parce que cet outil pourrait permettre sur ce territoire la mise en place **rapide** d'une tarification multimodale de zone, la fameuse carte orange connue à Paris, **que nous appelons de nos vœux.**

Pour autant, cette délibération et les statuts qui lui sont annexés ne sont pas marqués du sceau de la perfection. Beaucoup pourrait être dit :

Nous aurions, dans l'esprit régional que nous défendons, **souhaité un périmètre plus large**, étendu au-delà des collectivités signataires et pourquoi pas étendu à la totalité du territoire Rhônealpin.

Nous aurions souhaité **que d'avantage d'autorités organisatrices des transports nous rejoignent** autour des fonds baptismaux de ce syndicat pour lui donner d'avantage de force.

Nous aurions souhaité que la Gouvernance **laisse une place plus grande encore à notre collectivité** comme au cœur du STIFF parisien où le Conseil régional représente 50 % du conseil syndical.

Mais le texte sur lequel nous délibérons aujourd'hui est le fruit d'un équilibre précis, complexe, **politique** au sein de notre collectivité, au sein de la majorité d'abord, et avec l'ensemble des groupes également... **Mais il s'agit aussi du résultat d'un compromis avec nos partenaires, eux aussi soumis à des équilibres internes que nous devons comprendre et respecter.**

Je veux souligner le travail de qualité mené par la Vice-présidente, Eliane GIRAUD, qui a pu obtenir de nos partenaires un certain nombre d'évolutions sensibles :

- **la suppression de la référence au pôle métropolitain**, qui n'a pas sa place en tant que tel dans le SMT
- **la réaffirmation du leadership régional** du SMT dont il nous reviendra d'assurer la présidence.

D'autres avancées pourront être possibles demain, notamment grâce à l'amendement proposé par le groupe Europe Ecologie Les Verts que nous partageons et voterons, qui donne **une feuille de route**, un mandat allais-je dire, à nos représentants pour faire évoluer le syndicat de l'intérieur.

Certains peuvent penser que cela n'est pas encore suffisant.

Mes chers collègues, nous sommes de ceux qui croient **qu'il faut mettre le pied dans cette porte entrouverte et prendre toutes nos responsabilités. A vouloir un syndicat idéal, sur un périmètre général, avec une gouvernance taillée sur mesure nous finirons par... ne rien avoir du tout.**

En commission « *transport* », Eric FOURNIER a justement évoqué les réflexions qui avaient été engagées sur ce même sujet par la majorité qui était alors conduite par Anne-Marie COMPARINI.

Depuis, 10 années sont passées. **Depuis**, les majorités successives ont tenté d'élaborer des approches et de construire avec les acteurs locaux cet outil dont l'utilité est reconnue au-delà des appartenances partisans.

Mais aucun Syndicat Mixte des Transports n'a vu le jour.

Ne laissons pas passer une ou deux nouvelles décennies qui seraient préjudiciables au service public et en premier lieu aux Rhônealpins.

Ne laissons pas échouer cette démarche que nous attendons parce que nous la rêverions plus belle.

Sur ces grands enjeux qui construisent la France de demain, nous croyons qu'il peut y avoir un consensus politique intelligent, qui renforce la place de la Région et permette des avancées concrètes.

Notre collectivité à vocation à être chef de file dans le domaine des transports.

Nous avons l'échelle de vue et d'action la plus pertinente au-delà des clivages locaux, **notre compétence ferroviaire est structurante**

Le Conseil régional Rhône-Alpes se doit de prendre le leadership et d'être le moteur sur cette compétence.

Nous ne pourrons pas, demain, montrer à tous le chemin si nous tergiversons aujourd'hui sur la manière de le faire. Impossible, en effet, de demander aux autres de prendre nos responsabilités à notre place. Demain à Grenoble ou ailleurs, comment ferons-nous pour expliquer à nos partenaires le rôle central qui doit être le nôtre, si nous refusons aujourd'hui de l'assumer ?

Vous comprendrez que je vous invite, chers collègues, quelque soit votre sensibilité, à avoir le courage d'aller vers l'idéal, mais aussi celui de comprendre le réel, et à vous prononcer en faveur de la création de ce syndicat.

Après y avoir tous pensé, il est temps de le faire ensemble et de ne pas laisser passer ce train que nous ne pourrions pas rattraper, et que d'autres conduirons pour nous ! La presse parle ce matin d'une révolution en vue dans les transports. A nous de l'engager et de la permettre.